



La Société Canadian Tire

Divulgence de l'engagement en matière de politique climatique





Introduction

La déclaration d'action sur l'engagement en matière de politique climatique initiée par Corporate Knights (la « **déclaration d'action** ») est un engagement volontaire de la part des entreprises de prendre des mesures concrètes afin de se conformer aux standards émergents sur l'engagement en matière de politique climatique. La déclaration d'action décrit la façon dont les entreprises qui participent aux plans de décarbonisation de l'économie collaboreront avec les décideurs politiques pour soutenir des initiatives ambitieuses en matière de réduction des émissions en comblant ce que l'on appelle le fossé entre le dire et le faire. Pour y arriver, les entreprises doivent s'engager à :

1. promouvoir auprès des décideurs politiques des initiatives en faveur du climat conformes aux engagements pris lors de l'Accord de Paris.
2. collaborer avec les principales associations professionnelles de leur secteur pour favoriser l'harmonie avec les objectifs de l'Accord de Paris.
3. surveiller et divulguer à quel point les stratégies climatiques de leur entreprise et des principales associations professionnelles de leur secteur sont en harmonie avec les objectifs de l'Accord de Paris.

La Société Canadian Tire, comme beaucoup d'autres entreprises, a entrepris des démarches de décarbonisation de ses activités pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il s'agit là d'un défi de taille. Cela exige que les entreprises ainsi que les associations professionnelles montrent leur engagement et leur volonté à travailler en collaboration avec les gouvernements pour faire progresser l'action climatique dans le but d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Sommaire de la position de la Société et de ses activités en matière de politique climatique

La Société Canadian Tire s'engage à réduire son impact sur l'environnement et prend activement des mesures pour décarboniser ses activités. Nous investissons continuellement dans la réduction de nos émissions opérationnelles et nous recherchons de nouvelles occasions de collaborer avec nos partenaires de la chaîne de valeur pour permettre des réductions importantes sur l'ensemble de notre empreinte. La Société Canadian Tire s'est publiquement engagée à réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2030 par rapport à notre niveau de 2020 (pour plus de détails, veuillez consulter notre dernier rapport ESG). La Société Canadian Tire donne également la priorité à l'efficacité énergétique, en construisant des bâtiments à consommation énergétique nette zéro, en soutenant le développement des énergies renouvelables au Canada et en proposant des solutions durables à ses clients pour les aider à prendre leurs propres décisions en matière d'éco-responsabilité.

Bien que nous soyons également conscients des émissions de la portée 3 qui proviennent de la combustion de l'essence vendue dans nos postes d'essence, nous continuons d'agrandir notre réseau de recharge pour véhicules électriques afin de contribuer au passage mondial vers des modes de transport à faibles émissions de carbone, tout en soutenant les propriétaires de véhicules à moteur à combustion pendant cette transition.

Tel que décrit dans notre rapport ESG, la Société Canadian Tire s'engage à soutenir l'économie circulaire de l'avenir. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne nos articles et nos emballages, où nous nous concentrons sur l'utilisation de ressources renouvelables, la réduction de l'utilisation de matériaux vierges non renouvelables et la création d'articles et d'emballages circulaires à faible impact.



Toutes nos initiatives liées au climat s'harmonisent avec la raison d'être de notre marque : Nous sommes là pour améliorer la vie ici. En réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en améliorant la circularité des produits et en construisant un réseau de recharge des véhicules électriques plus robuste, nous travaillons activement à la réduction des impacts environnementaux de nos produits, de nos emballages et de nos activités.

Examen de la position et des activités d'influence des principales associations professionnelles de la Société Canadian Tire en matière de politique climatique

La Société Canadian Tire attache une grande importance à ses adhésions aux associations professionnelles puisque ces associations offrent une plateforme pour des engagements à l'échelle de l'industrie, ce qui crée une voix forte et puissante lorsqu'il s'agit de collaborer avec les décideurs politiques.

Approche de la Société Canadian Tire en matière de l'examen

Pour évaluer la position politique et les activités d'influence des associations professionnelles de la Société Canadian Tire, nous avons suivi la procédure suivante :

1. Nous avons évalué toutes les associations professionnelles à l'échelle mondiale auxquelles la Société Canadian Tire est membre et avons appliqué les critères suivants pour dresser une liste des principales associations professionnelles pertinentes (les « **principales associations professionnelles** ») :
 - I. La Société Canadian Tire en était membre en 2022.
 - II. L'association professionnelle était active en matière de la politique liée au climat.
 - III. L'association professionnelle défend les intérêts de ses membres.
2. Nous avons examiné les déclarations, les positions et les actions de plaidoyer de chaque grande association professionnelle dans le domaine du climat en suivant les processus suivants :
 - I. Les informations ont été recueillies sur les sites web, les rapports accessibles au public, les médias sociaux, les déclarations publiques, les médias et les enregistrements de lobbyistes.
 - II. Les informations ont été examinées pour les positions reconnaissant les risques du changement climatique et exprimant un soutien aux objectifs de l'Accord de Paris, ainsi que pour les activités liées à chacun des sujets suivants : tarification du carbone, capture du carbone, économie circulaire, hydrogène, efficacité énergétique et énergie renouvelable, carburants décarbonisés, transport maritime décarbonisé, chauffage des bâtiments décarbonisé et véhicules à zéro émission (pour plus de détails, voir le **tableau 1**).
3. En fonction de l'analyse décrite ci-dessus, les associations professionnelles ont été évaluées comme étant en harmonie, partiellement en harmonie ou en désharmonie avec les objectifs de l'Accord de Paris.



Tableau 1: Sommaire et détails des critères d'évaluation

Critères d'évaluation
Accord de Paris Soutenir les engagements pris lors de l'Accord de Paris (limitant le réchauffement à bien moins de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels).
Tarification du carbone Soutenir la fixation d'un prix direct sur le carbone dans le cadre de la réduction des émissions.
Capture du carbone Soutenir les mécanismes politiques visant à accélérer le déploiement de la capture, de l'utilisation et du stockage du carbone.
Économie circulaire Soutenir les politiques qui favorisent l'économie circulaire.
Hydrogène Soutenir les politiques qui accélèrent le déploiement de l'hydrogène décarbonisé (hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables).
Efficacité énergétique et énergie renouvelable Soutenir les politiques qui contribuent à améliorer l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.
Carburants décarbonisés Soutenir les politiques qui favorisent l'adoption de carburants renouvelables (transport routier (léger, moyen et lourd), aérien et maritime).
Transport maritime décarbonisé Soutenir les politiques qui accélèrent la décarbonisation du transport maritime. En particulier, soutenir le développement d'une feuille de route pour un transport maritime net zéro.
Chauffage décarbonisé des bâtiments Soutenir les politiques qui permettent l'électrification du chauffage des bâtiments (pompes à chaleur aérothermiques, chaudières électriques, etc.).
Véhicules à zéro émission Soutenir les politiques qui facilitent le passage à des véhicules à zéro émission.



Évaluation et éléments pris en considération

- Les critères d'évaluation qui figurent dans le **Tableau 1** ont été sélectionnés en tenant compte des propres priorités de la Société Canadian Tire en matière de durabilité et de changement climatique
- Si une association professionnelle majeure n'a pas pris publiquement position en faveur de l'Accord de Paris, nous avons considéré qu'il s'agissait d'une désharmonie.
- Si une association professionnelle majeure a déclaré soutenir l'Accord de Paris, mais que cela n'était pas évident dans les positions qu'elle a prises sur des éléments pertinents de la politique climatique, nous avons également considéré qu'il s'agissait d'une désharmonie.
- Si une association professionnelle majeure n'a pas pris position sur un autre critère dans le **Tableau 1** et que nous avons considéré que la question était pertinente pour l'association professionnelle, nous avons estimé qu'il s'agissait d'une désharmonie.
- Si une association professionnelle majeure n'a pas pris position sur un autre critère dans le **Tableau 1** et que nous avons considéré que la question n'était pas pertinente pour l'association professionnelle, nous n'avons pas constaté d'harmonie ou de désharmonie
- Lorsqu'une association professionnelle majeure n'a pas pris position, mais qu'elle a pris des mesures crédibles pour ses membres afin de promouvoir l'intention des critères dans le **Tableau 1**, nous avons considéré qu'il y avait une désharmonie. Par exemple, s'il n'y a pas de position politique publiquement divulguée sur les voies en direction des véhicules à zéro émission, mais que l'association professionnelle en question collabore activement avec les gouvernements provinciaux pour effectuer des démonstrations afin de mieux comprendre les capacités et les limites des technologies des véhicules à zéro émission, nous considérons qu'il y avait une désharmonie.

Cadre pour aborder les situations de désharmonie

Si nous déterminons qu'il existe une désharmonie, nous disposons d'un mécanisme de réponse établi :

- Nous travaillerons de manière constructive avec l'association professionnelle pour améliorer l'harmonie. Cela comprend :
 - Soulever le problème avec l'association professionnelle et entamer des discussions pour améliorer l'harmonie. Il peut s'agir de demander à l'association de prendre une position ou de s'abstenir de défendre des intérêts dans certains domaines.
 - Le changement étant plus efficace lorsqu'il est initié à l'interne, la Société Canadian Tire s'efforcera d'installer un représentant dans les groupes de travail, les comités ou le conseil d'administration afin d'améliorer l'harmonie.
- En l'absence de mesures prises/d'amélioration dans les 12 prochains mois, la CTC procédera à une évaluation interne des risques concernant le maintien de l'adhésion à l'association professionnelle. Nos demandes seront alors réitérées dans le cadre des communications renouvelées avec l'association professionnelle.
- En cas de désharmonie pendant une période de deux années consécutives, le problème doit être porté à l'attention du chef de la direction, qui évaluera les mesures à prendre, ce qui peut inclure le retrait de la participation et du financement de l'association professionnelle.



Résultats et prochaines étapes

Sur les 10 principales associations professionnelles que nous avons examinées, nous avons déterminé que :

- 10 étaient **en harmonie**.
- 0 était **partiellement en harmonie**.
- 0 était **en désharmonie**.

Pour plus de détails, consultez la **Tableau 2** ci-dessous.

Tableau 2: Sommaire des résultats

Classification en harmonie	Association professionnelle
En harmonie	<ul style="list-style-type: none"> - Canadian Business for Social Responsibility - amfori - Circular Innovation Council - Business Renewables Centre Canada - Retail Industry Leaders Association - Canadian Council of Chief Executives - Hydrogen Business Council - American Apparel & Footwear Association - Canadian Energy Marketers Association - Conseil canadien du commerce de détail
Partiellement en harmonie	pas d'associations professionnelles
En désharmonie	pas d'associations professionnelles

Engagement de la Société Canadian Tire

Dans le cadre de notre déclaration d'action sur l'engagement à surveiller et à divulguer l'harmonie en matière de politique climatique de notre entreprise et de celle de nos principales associations professionnelles, nous prévoyons :

1. surveiller les actions de nos principales associations commerciales et intervenir si nécessaire en cas de désharmonie.
2. faire preuve de diligence raisonnable à l'égard de toutes les associations professionnelles potentielles pour s'assurer de leur alignement sur l'Accord de Paris.
3. examiner officiellement nos principales associations professionnelles tous les deux ans et publier un rapport d'évaluation actualisé.